



## LE PROJET ASSOCIATIF 2021 – 2023 DE L'UIAD

Approuvé par le Conseil d'Administration le 11 mai 2021.

### Une démarche et un engagement solidaires

Approche et démarche de développement durable. V8F

En référence aux statuts et au règlement intérieur, le projet associatif est établi sur :

- Les valeurs de la République
- La charte des valeurs et des principes éthiques de l'UIAD qui nous engage tous : le RESPECT entre les uns et les autres, la SOLIDARITE entre les membres, la VIGILANCE, l'ECOUTE, l'ATTENTION à l'autre, la RESPONSABILITE de tous pour un et d'un pour tous
- Le programme triennal de gouvernance présenté par le Président et approuvé par le Conseil d'Administration du 15 Décembre 2020
- L'expression des adhérents et des enseignants tels qu'ils apparaissent dans les enquêtes du pôle enseignement.
- Les principes du développement durable mis en œuvre actuellement par toutes les organisations étatiques ou non gouvernementales à l'initiative des Nations Unies (Objectifs 2030 et ODD17) : responsabilité, participation, solidarité, subsidiarité, développement de partenariats

Ce projet associatif établi pour trois ans, s'inscrit dans la continuité du précédent à savoir : continuer de faire bien, de faire plus et de faire ensemble sur la base des trois principes suivants :

- **Poursuivre les projets** mis en œuvre depuis 2018
- **Adapter les modes d'enseignement et de fonctionnement** en prenant en compte l'environnement social, culturel, économique, technologique et climatique
- **Progresser** dans un contexte sociétal difficile et inédit

Tous les acteurs de l'UIAD, adhérents, enseignants, bénévoles, salariés, partenaires, sont les parties prenantes de ce projet qu'ils enrichissent par leurs contributions, pour le plaisir d'apprendre ensemble, de créer et de partager.

Ce projet associatif suivi par le Conseil d'Administration donnera lieu à un rapport annuel d'avancement présenté en Assemblée Générale.



## LES 8 ENGAGEMENTS DU PROJET ASSOCIATIF

### 1 - La Gouvernance :

Elle doit poursuivre les actions entreprises et s'adapter aux évolutions dans un esprit d'innovation responsable, de management « participatif » qui associe toutes les forces au projet.

- **Inter-Ages**, ou veiller à **l'ouverture à tous les âges**.
- **Intégration à la vie des Territoires**, ville de Grenoble, communes de la métropole, département de l'Isère, départements dauphinois et alpins, Région Auvergne Rhône-Alpes.
- **Représentation équitable du personnel salarié** au Conseil d'Administration et sa participation aux Commissions ; favoriser le développement de leurs compétences
- Suivi de la **qualité de la gouvernance et du management** par des outils adaptés.

### 2 – L'Enseignement :

La pédagogie est en transition, le numérique prend une place croissante, les enseignements s'adaptent très rapidement et une présence active des adhérents dans le processus d'adaptation est indispensable.

**La Rénovation pédagogique** implique un projet pédagogique à partager avec les enseignants et les enseignés en adéquation avec les besoins exprimés avec comme objectifs :

- **Le développement de supports pédagogiques** incluant le numérique pour une adaptation aux nouvelles pratiques d'apprentissage.
- **Un accueil et un accompagnement** renforcés des enseignés.
- **Un recrutement adapté des enseignants** bénévoles, salariés et prestataires.
- **La création d'un centre de ressources humaines et techniques** avec un réaménagement des locaux favorisant les rencontres et la convivialité.
- **Introduction progressive des pratiques d'évaluation** de la qualité des activités de l'UIAD.
- **Poursuite d'une expérience de formation de formateurs** internes à l'UIAD, pour accompagner les enseignants et les enseignés dans l'effort d'adaptation aux nouveaux outils de communication et à leur utilisation dans une pédagogie renouvelée.
- **Le développement de l'enseignement à distance** pour élargir les adhésions aux personnes vivant loin de l'agglomération et des antennes, et/ou ne disposant pas de moyens de déplacement appropriés, et/ou en situation de handicap.
- **Le développement de l'enseignement hors heures et jours de travail** pour ceux et celles qui ont des activités professionnelles.
- **Mise en place d'un groupe de « Veille et de Recherche-Action »** sur l'évolution de l'UIAD comme « Communauté apprenante » dans l'esprit d'un laboratoire d'innovation pédagogique.

### 3 - La Culture



Un développement nécessaire qui vient en appui à l'enseignement et qui enrichit sa mission.

- **Renforcer le pôle Culture** en termes de cohérence et d'harmonie entre conférences, relations partenariales, échanges, communication, prix littéraire, etc...
- **Développement des conférences, des évènements présentiels ou distanciels** : approche et réflexion autour des sciences, du patrimoine et de l'art, enrichissement des connaissances utiles à une meilleure compréhension du monde actuel.
- **Poursuite des échanges avec les Réseaux Universitaires Inter-Ages** : Universités homologues au sein des régions dauphinoise et alpine, de l'Europe et au niveau international. Une façon de compléter et pérenniser l'offre de l'UIAD à ses membres.
- **Création d'une activité physique douce**, indispensable au bien-être, chez soi ou dans les locaux de l'UIAD en partenariat notamment en collaboration avec l'ASTA.
- **Promotion de la pratique musicale** : la musique est à promouvoir sous toutes ses formes (concert, chœurs, chant, instrumental, orchestre, musique populaire, danse)
- **Promotion de la connaissance et de la protection du patrimoine culturel et historique** en lien avec l'Académie Delphinale et la politique culturelle territoriale.

#### 4– Vie Associative et Engagement bénévole

Une vie communautaire et solidaire est à intensifier et à développer au sein de l'UIAD ; liens sociaux, sentiment d'utilité et le développement de compétences et de savoir-faire.

- **Poursuite et mise en place de rencontres, d'échanges régionaux nationaux ou extérieurs, d'activités conviviales, d'évènements ouverts** en lien avec le pôle culture, en associant tous les membres de l'UIAD et en développant une communication interne appropriée.
- **Mise en place d'un Comité d'Entraide** remplaçant le Comité Social, avec comme objectifs suivants : assurer un accueil individuel humain, exercer une solidarité avec les plus fragiles.
- **Lutter contre la fracture numérique** par des actions personnalisées.
- **Mettre en valeur l'offre solidaire de l'UIAD** pour les personnes de faibles revenus par une politique de tarifs réduits (aide financière à l'adhésion, aide à l'inscription aux cours/conférences) réservés à un public bien défini par les pratiques de l'action sociale.
- **Implication de l'UIAD au sein des écosystèmes culturel et BienVieillir Grenoblelsère (EBV)**, en y apportant son offre éducative, ses Labs innovants, son esprit associatif et solidaire, et avec l'esprit de collaboration prôné par les Nations Unies dans les objectifs 2030 de développement durable (ODD17).
- **Mise en œuvre d'un dispositif d'écoute et de consultation des adhérents** en lien avec l'Espace Ethique et les bénévoles.
- **Développement du sentiment d'appartenance pour tous les membres de l'UIAD** avec des actions permettant le partage des valeurs et des objectifs de notre Association.



- **Poursuite de la promotion du Bénévolat** avec une adaptation gagnant-gagnant en regard d'une société en mutation et parfois individualiste à l'excès.

## 5 - Les Finances

Le contexte actuel de crise rend nécessaire de repenser et de rénover le modèle économique, les ressources et les dépenses de l'UIAD en poursuivant les efforts déjà entrepris.

- **A court terme, retour à l'équilibre financier** et recherche de financements complémentaires tout en contrôlant les dépenses.
- **A moyen terme, le modèle économique doit évoluer** en s'adaptant à l'évolution rapide des besoins de la société, et en lien avec les projections stratégiques.

## 6- Transition numérique

- **Mutation numérique** : poursuite de l'équipement de haut débit, de modernisation téléphonique et des investissements pour le distanciel.
- **Accompagnement au changement ; numérisation, culture collaborative, bonnes pratiques....**

## 7- Innovation responsable

- **L'Innovation concerne tous les secteurs de l'UIAD** : poursuite de la mission du Comité d'Innovation en appui aux pôles pour l'innovation des pratiques et la promotion des Labs.
- **Développement d'un centre de ressources humaines et techniques : lieu(x) aux usages multiples** ; cultiver la confiance, imaginer d'autres convivialités, d'autres liens, valoriser les compétences (et les expériences) des membres, le contexte intergénérationnel, le partage des bonnes pratiques pédagogiques...

## 8- La Communication

A la suite du rapport d'audit réalisé en 2020, l'UIAD doit s'engager dans une démarche volontariste de communication.

- **Mise en place d'une politique intégrée de communication interne et externe** à court, moyen et long terme avec le recours à un professionnel
- **Elaboration d'un plan triennal de communication** accompagnant les mandats de gouvernance.